



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

écoles

Question écrite n° 23987

Texte de la question

M. Gwenegan Bui interroge M. le ministre de la défense sur la formation d'officiers militaires de l'école de Saint-Cyr. L'École spéciale militaire de Saint-Cyr est une école militaire d'enseignement supérieur français qui forme des officiers des armes de l'armée de terre et une partie des officiers de la gendarmerie nationale. Il lui demande quel était le nombre de diplômés en 2011.

Texte de la réponse

L'école spéciale militaire de Saint-Cyr forme des officiers destinés à encadrer les unités opérationnelles de l'armée de terre, puis à assumer des responsabilités croissantes de conception et de direction au sein des régiments et états-majors de l'armée de terre, de la Défense et des alliances internationales, ainsi qu'une partie des officiers de la gendarmerie nationale. Elle délivre une formation pluridisciplinaire de niveau Master qui, complétée par un enseignement spécialisé, permettra aux jeunes officiers d'assumer leurs premières responsabilités en unité. En 2011, 162 officiers, parmi lesquels 19 étaient issus du recrutement sur titre, sont sortis diplômés de cet établissement. 147 d'entre eux ont reçu une affectation au sein de l'armée de terre et 15 ont rejoint la gendarmerie nationale.

Données clés

Auteur : [M. Gwenegan Bui](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23987

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4041

Réponse publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6944